

OPS Conseil

1 Rue de Colonel Chambonnet – 69500 BRON

☎ 04.26.18.90.74

Mail : opsconseil@sfr.fr / Site internet : www.opsconseil



REFERENTIEL CP FFP

Certification Professionnel de Conseiller Emploi et Formateur Auprès d'un Public en Insertion (CEFAPI)

Formation de conseiller emploi et formateur auprès d'un public en insertion

1. PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

2.1. Intitulé du certificat

Conseiller Emploi et Formateur Auprès d'un Public en Insertion (CEFAPI)

2.2. Notoriété

Actuellement la formation est financée par les Régions, le pôle emploi et par les participants par le biais d'un auto financement. Par ailleurs nous travaillons avec des prescripteurs tels que les missions locales, Solerys... Enfin, différents lieux de stages accueillent les participants : organismes de formation, missions locales, GEIQ, ESAT, association intermédiaire, entreprise d'insertion... de la Région Rhône Alpes.

2.3. Champ de certification

L'intérêt pour les structures est de disposer de professionnels ayant une triple compétence : dans l'accompagnement individuel, dans l'accompagnement groupe et dans le domaine des différents dispositifs d'insertion à disposition des demandeurs d'emploi en fonction de leur situation.

Aujourd'hui, les entreprises, les associations, les services publics de l'emploi ont souvent le choix d'embaucher :

- soit des formateurs d'adultes qui savent intervenir en collectif mais qui ne maîtrisent pas la complexité des dispositifs d'insertion et l'accompagnement individuel de demandeurs d'emploi
- soit des chargés d'insertion qui savent intervenir dans l'accompagnement individuel de publics en insertion mais qui maîtrisent peu ou pas l'accompagnement de collectifs.
- Par ailleurs, face à la difficulté croissante que rencontrent les services publics de l'emploi face aux publics en insertion, cette double compétence intéresse les employeurs parce que les personnes formées sont en capacité à la fois d'élaborer un dispositif avec des outils ludiques, adaptés au public et à la fois d'accompagner de deux manières différentes des publics en difficulté vers l'emploi. Ce double accompagnement, plus complet, permet notamment d'ajuster complètement le travail mené avec les demandeurs d'emploi en fonction de leurs problématiques. Par ailleurs, dans la configuration actuelle des politiques de l'emploi, ce mode de fonctionnement permet d'optimiser les coûts d'accompagnement (notamment dans le cadre d'actions collectives).

L'intérêt pour les participants de disposer de cette formation est de leur permettre d'intervenir dans l'accompagnement des publics en insertion à la fois de manière individuelle par le biais d'un suivi par entretiens mais aussi de manière collective par le biais d'un accompagnement groupal pour l'élaboration de leur projet professionnel et de leur recherche d'emploi. Cette double compétence facilite leur insertion professionnelle.

La formation CEFAPI permet aujourd'hui cette jonction et permet aux participants d'être poly compétents en fonction des structures sur lesquelles ils se positionnent.

2.4. Public cible

- Professionnels en activité souhaitant développer leurs compétences dans un ou plusieurs domaines abordés par la formation
- Professionnels en activité souhaitant se réorienter
- Demandeurs d'emploi voulant valider leurs compétences et souhaitant changer d'orientation professionnelle

2.5. Objectifs

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Accueillir, accompagner un public dans le cadre de l'élaboration d'un parcours professionnel
- Conduire des entretiens individuels de bilan professionnel de projet et de recherche d'emploi
- Mobiliser des dispositifs adaptés à la situation de la personne et à son projet
- Situer son rôle et sa posture professionnelle
- Gérer des situations complexes
- Accompagner un groupe en insertion professionnelle
- Réaliser une analyse de poste et construire un dispositif de formation adéquat en fonction des compétences manquantes
- Répondre en un cahier des charges de formation sur le versant pédagogique
- Mettre en relation des personnes en recherche d'emploi et des employeurs

2.6. Evaluation de positionnement

Nous positionnons les personnes en fonction de 3 critères :

- Savoir réaliser un résumé sur la base d'un article professionnel. Ce point nous permet de mesurer la capacité de la personne à synthétiser des données, à identifier son niveau d'orthographe et de communication orale.
- Savoir expliquer son projet en argumenter en quoi la formation sera un plus dans le positionnement du candidat sur le secteur. Ce point nous permet de faire le point sur les représentations que la personne a du secteur et d'évaluer le niveau de communication orale du candidat.
- Existence d'une mise en situation professionnelle post formation pour les demandeurs d'emploi afin de faire le point sur ce qu'ils retiennent de cette expérience et de faire le point sur leur posture pendant ce passage en structure.

Pour intégrer la formation les 3 critères doivent être validés par la responsable de la structure et un formateur intervenant.

2.7. Validation

Lieu de validation : OPS Conseil 1 rue Colonel Chambonnet – 69500 BRON

Méthodes de validation :

- Pôle 1 : Connaissance du contexte de l'insertion
Validation : contrôle continu : réalisation de fiches structures présentées aux autres participants dans le cadre d'un oral
- Pôle 2 : Développement économique des structures
Validation : contrôle continu : réalisation d'un business plan
- Pôle 3 : Ingénierie, accompagnement individuel et collectif des publics
Validation : Animation d'une séquence de formation de 15 mn
Contrôle continu : réponse à un cahier des charges
- Pôle 4 : accompagnement et mise à l'emploi
Validation : Réalisation écrite d'une étude de cas

L'ensemble des pôles est validé par un mémoire devant obligatoirement contenir :

- Une commande de la structure qui a reçu le participant en stage
- Une problématique issue de cette commande qui devra permettre d'aller plus loin sur le sujet
- Des hypothèses répondant à la problématique
- Le mémoire doit faire état des éléments pragmatiques élaborés et mis en œuvre durant la période de stage, devra faire l'objet d'une réflexion personnelle sur le sujet (présentation de la structure, de l'action, des difficultés éventuelles rencontrées, des étapes de la conception, des réajustements nécessaires...)
- Une analyse de parcours d'une personne accompagnée

Le mémoire est un document dactylographié de 30 à 40 pages.

La présentation du mémoire s'effectue devant un jury composé de :

- Un référent de la structure d'accueil en stage
- De 2 professionnels de l'insertion n'intervenant pas sur l'action de formation

La certification sera obtenue si :

- Le mémoire (note oral + écrit) est égal ou supérieur à 10 (pondération à 60%)
- L'ensemble des notes du contrôle continu est égal ou supérieur à 10 (pondération à 40%).

En cas d'échec, un procès-verbal est établi. Il est adjoint à la grille d'évaluation qui fait état des points non acquis.

Le PV indique au candidat si le mémoire est à compléter (en précisant les points de complément) ou à refaire selon les 2 cas suivants :

- La note totale (oral + écrit) est comprise entre 8 et 9,9 : reprise des éléments du mémoire n'étant pas cohérents avec les attentes et envoi du nouveau document sous un mois à partir de la date du PV. Ce travail de complément est ensuite validé par un jury de 2 professionnels de l'insertion uniquement à l'écrit. La note finale est transmise par courrier dans les 15 jours suivants la réception par mail du complément.
- La note totale (écrit + oral) est inférieure à 8 : le jury propose au candidat de refaire le mémoire et de le présenter à nouveau dans un délai de 3 mois à partir de la date du PV. Le candidat représente son mémoire à l'écrit et à l'oral devant un jury de professionnels.

La formation peut être obtenue par pôles

Les pôles peuvent être obtenus indépendamment les uns des autres. La durée de validité des pôles est de 24 mois maximum.

A l'issue de chaque pôle validé, le candidat reçoit une fiche d'évaluation du module commenté par le jury ainsi qu'une attestation de validation comprenant la durée de validité.

2.8. Procédures qualité

La formation est intégrée dans le processus qualité OPQF de OPS Conseil. Dans ce cadre, l'ensemble des documents répondent aux critères qualité OPQF et répondent aux exigences des différents financeurs notamment en terme d'affichage, de déclaration des absences...

3. PRESENTATION DE LA FORMATION PREPARANT AU CP FFP

3.1. Intitulé de la formation

Conseiller emploi et formateur auprès d'un public en insertion (CEFAPI)

3.2. Pré requis de la formation

- Baccalauréat validé et justifiant d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle (tout secteur d'activité confondu) ou
- Diplômé niveau 3, sans expérience professionnelle ou avec une expérience professionnelle de moins de 2 ans ou
- Professionnels du secteur justifiant d'au moins un an d'expérience et voulant développer leurs compétences

La formation n'excédant pas 14 stagiaires, nous proposons, suite aux tests d'évaluation, aux personnes qui pourraient avoir des difficultés à la formalisation écrite, un accompagnement personnalisé tout au long de la formation. Cet accompagnement est réalisé soit par la coordinatrice de la formation soit par l'un des formateurs intervenant sur l'action qui aura en charge cette personne sur cet accompagnement pendant l'ensemble du temps de la formation.

3.3. Organisation de la formation

Durée de la formation :

93 jours soit 651 heures découpées en
448 heures de formation et 203 heures de stage en structure

La formation se déroule en présentiel du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 heures.

Le stage en entreprise se déroulera en alternance (4 jours en stage, un jour en centre de formation). Le départ en stage sera possible à partir du moment où l'entreprise d'accueil propose une commande réalisable au participant. La faisabilité de la commande est validée par la responsable de formation en fonction de sa potentielle réalisation durant le temps du stage et en fonction du contenu qui doit être en lien avec les compétences acquises en formation.

Découpage par pôles

POLE 1 : Connaissance du contexte de l'insertion	13 jours
Politiques nationales et territoriales de l'emploi et de la formation	1
Spécificités et caractéristiques des SIAE	2
Travail en réseau	3
Connaissances des différents dispositifs de formation et des différentes mesures pour l'emploi	2
Panorama et financement de la formation professionnelle	3
Les politiques liées au handicap	1
Connaissance des métiers	1

POLE 2 : Fonctionnement et développement économique des structures	10 jours
L'environnement d'une entreprise	2
Les différentes formes d'entreprises	2
Besoin des entreprises et plateforme vocationnelle	1
Typologie des différents publics en insertion	1
Les nouvelles modalités de recrutement	2
Accompagnement à la création de son activité	1
Analyse du travail	1

POLE 3 : Ingénierie, accompagnement individuel et collectif des publics	27 jours
Accompagnement de publics spécifiques	3
Méthodologie d'accueil du public	2
Notion d'ingénierie de formation	2
Les outils du projet	5
La gestion d'un accompagnement (étude de cas)	1
Création d'outils ludiques (2j conception et 1j jeu)	3
Gestion des conflits	1
Outils d'animation	2
Les écrits professionnels	1
Méthodologie d'animation + animation d'une séquence	3
Analyse de pratique	3
Posture professionnelle	1

POLE 4 : Accompagnement à la mise à l'emploi	12 jours
Préparation soutenance	2
Soutenance	0
Méthodologie mémoire	1
Accompagnement au projet personnel des stagiaires	3
Entretien individuel	2
Démarrage et bilan	2
Prendre soin de soi	1
Suivi mémoire	2